



CEROM

Saint-Martin



Antilles-Guyane

Mai 2018

Estimation du Produit Intérieur Brut de Saint-Martin

Une croissance portée par l'investissement public



Signes conventionnels utilisés

nd Résultat non disponible

e Estimation

p Resultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s. Résultat non significatif

€ Euro

M Million

Md Milliard

Avant-propos

Quatre années après la précédente publication, cette étude présente une nouvelle estimation des Produits Intérieurs Bruts par habitant de Saint-Martin sur la base des données des années 2011 et 2014. Ces évaluations, réalisées en 2018, ne tiennent de fait pas compte des destructions engendrées par le passage, le 6 septembre 2017, du cyclone IRMA sur les îles du Nord. Toutefois, cette mesure actualisée de l'activité économique de la partie française de l'île sur une période antérieure à la catastrophe climatique pourra être utilisée comme point de référence à de nouvelles estimations du PIB, voire à la réalisation d'études sur l'impact économique de cet événement climatique.

Ces estimations ont été réalisées par le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (CEROM), dont l'accord-cadre triennal a été renouvelé en 2017, et qui réunit depuis 2004 les Instituts d'émission (IEDOM-IEOM), l'Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d'Outre-mer : l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISEE) et l'Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Depuis la mise en place de CEROM, les partenaires ont entrepris l'estimation d'un Produit intérieur brut (PIB) par habitant pour chacune des Collectivités de l'Outre-mer français que sont Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte devenue en 2011 un département.

La première estimation du PIB par habitant (en valeur) de Saint-Martin a été réalisée en 2005 sur la base de données datant de 1999. En 2014, le partenariat a procédé à une actualisation portant sur les données de l'année 2010.



O C É A N A T L A N T I Q U E



M E R D E S A N T I L L E S



- Agglomération principale
- Chef-lieu
- Villages
- ✈ Aéroport
- ⚓ Port de commerce
- ⚓ Port de plaisance
- Sommet
- Route principale
- Route secondaire

IEDOM 2008 - Réalisation Légendes Cartographie

Sommaire

Avant-propos	1
La croissance se maintient	4
La commande publique, moteur de la croissance entre 2011 et 2014	
Le tourisme et la construction, piliers structurels du développement	6
Le tourisme, principal pilier de l'économie	
Le secteur du bâtiment et des travaux publics, second pilier de l'économie	
Une économie fortement tertiarisée	
Les freins au développement	8
Difficile équilibre des finances publiques, mais des recettes de fonctionnement en nette progression	
Plus de sorties que d'entrées sur le territoire	
Un accès à l'emploi restreint	
Un contexte concurrentiel difficile entre les deux parties de l'île	
Annexes	10
Méthodologie - Pour en savoir plus	12

La croissance se maintient

IAprès une année 2011 encore affectée par les effets de la crise économique internationale de 2008-2009, l'économie de Saint-Martin connaît un rattrapage entre 2011 et 2014. Sur cette période, le PIB par habitant progresse de 2,6 % en moyenne. Cette croissance est principalement portée par la progression des dépenses des administrations publiques (+ 4 % en moyenne annuelle).

Le PIB de Saint-Martin est estimé à 581,8 millions d'euros en 2014, contre 557,4 millions en 2011. Le PIB par habitant s'élève ainsi à 16 572 € en 2014, contre 15 362 € en 2011, soit une croissance annuelle moyenne de 2,6 %. Cette progression sur la période est à la fois liée à la hausse du PIB et à la diminution de la population saint-martinoise, un mouvement observé depuis la fin des années 2000, avec un solde migratoire négatif non compensé par le solde naturel positif. Entre 2011 et 2014, la population a ainsi diminué de 3,2 % (soit - 1 179 personnes).

La commande publique, moteur de la croissance entre 2011 et 2014

Les dépenses d'investissement de la Collectivité ont fortement augmenté entre 2011 et 2014 (l'année 2011 étant à un niveau particulièrement bas). En effet, 2012 marque le début de nombreux investissements structurants : acquisition de terrains en vue de l'extension de l'aéroport, travaux de la médiathèque et des archives territoriales, rénovation de trois collèges et du lycée, éclairage public à Marigot, réfection de la rue de Hollande et des routes du Galion et de Sandy-Ground, etc. Après avoir enregistré une baisse en 2013, les dépenses réelles d'investissement sont de nouveau en forte hausse en 2014 pour s'établir à 25,8 millions d'euros (+ 33 % par rapport à 2011, soit 10 % d'augmentation annuelle). Ces investissements ont notamment porté sur la

construction de la Cité scolaire Robert Weinum, composée d'un collège et d'un lycée d'une capacité totale de 954 élèves, inaugurée en 2016.

Plus globalement, le contrat de développement 2011-2013 entre l'État et la Collectivité (81 millions d'euros), comportant des fonds européens, a favorisé la réalisation

Conséquence du passage d'IRMA sur les économies des Îles-du-Nord

L'estimation du PIB de Saint-Martin, réalisée en 2018 sur des données de 2014, ne peut *de facto* pas tenir compte des destructions engendrées par le passage, le 6 septembre 2017, du cyclone IRMA de catégorie 5 sur les Îles du Nord : 95 % des bâtiments publics et privés des deux îles ont été dégradés, dont un quart totalement détruit, et plus de 10 000 véhicules assurés ont été endommagés ou déclarés épaves. Le coût total des dégâts assurés est estimé à 1,83 milliard d'euros.

Dans le cadre de la reconstruction des îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, l'engagement total des pouvoirs publics en faveur des Îles du Nord sera proche des 500 millions d'euros, soit plus de 11 000 euros par habitant. En particulier, le dispositif d'urgence (déploiement de 3 000 agents et bénévoles et mise en place d'un pont aérien pour transporter 1 800 tonnes de matériels et de vivres) a été chiffré à 163 millions d'euros. Le soutien économique aux entreprises, aux particuliers et aux deux Collectivités (dispositif de chômage partiel pendant un an, moratoire d'un an sur les cotisations sociales patronales et aides à la trésorerie des entreprises, appui aux dépenses de fonctionnement des deux Collectivités) représente quant à lui un coût de 140 millions d'euros. La Commission européenne a également débloqué 49 millions d'euros pour Saint-Martin et la Guadeloupe, au titre du Fonds de solidarité de l'Union Européenne. Enfin, la Collectivité de Saint-Martin, appuyée par l'Agence française de développement (AFD) a présenté un plan d'investissement de 194,6 millions d'euros sur les prochaines années pour la reconstruction de ses bâtiments et infrastructures publiques. La participation directe de l'État et de ses opérateurs représentera un tiers de ces investissements.

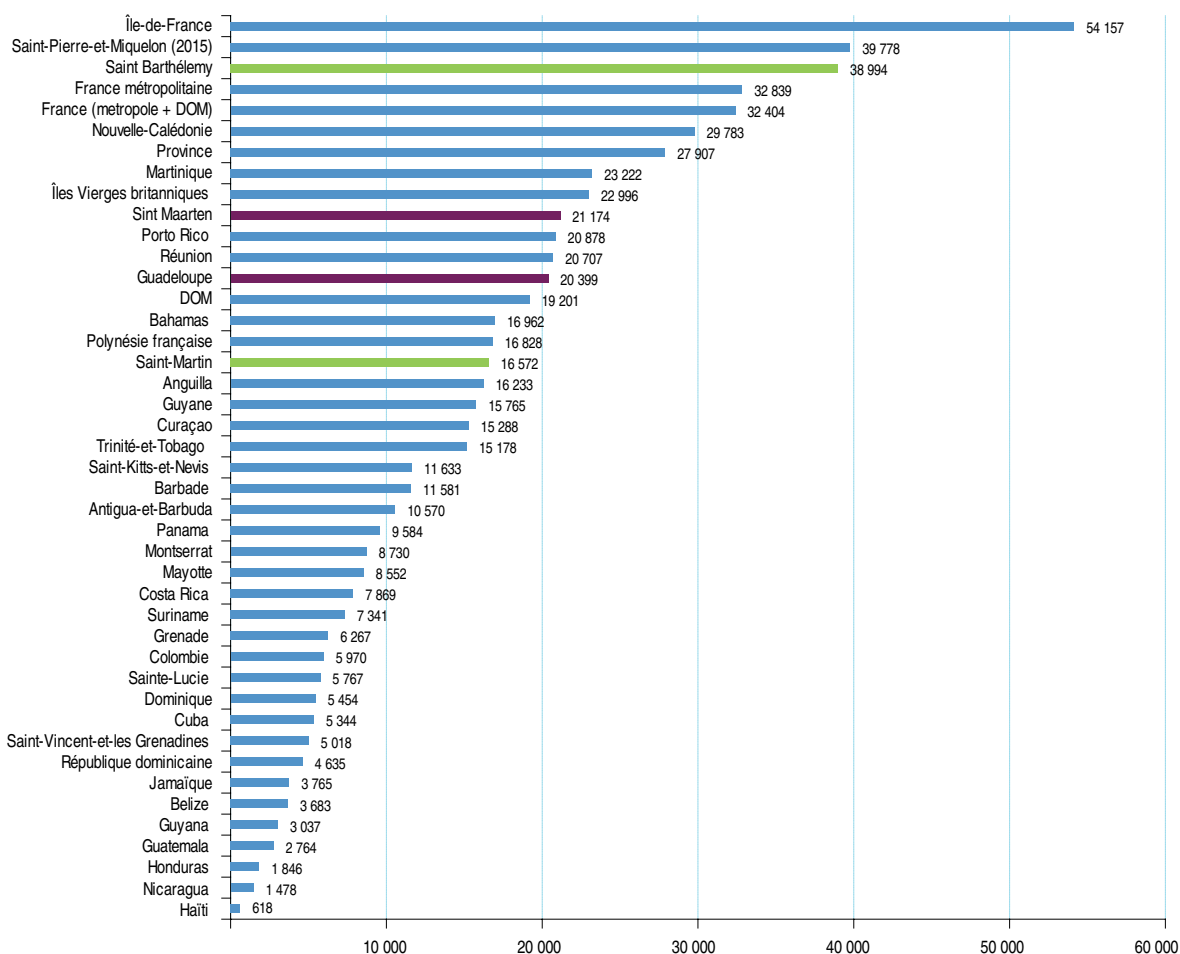
Côté hollandais, les dommages ont été estimés à 1,5 milliard d'euros (180 % du PIB) et ont affecté 90 % des infrastructures. Le PIB a ainsi diminué de 4,0 % en 2017 et devrait se contracter davantage en 2018 (- 9,1 %) selon une première estimation de la Banque centrale de Curaçao et de Sint-Maarten, la hausse de la demande publique et privée ne permettant pas de compenser la baisse de la demande extérieure nette. Au total, les Pays-Bas ont annoncé 550 millions d'euros qui permettront de financer la reconstruction de Sint Maarten (dont 25 millions d'euros déjà perçus en 2017). Un accord de mise à disposition de fonds, pour un montant de 470 millions d'euros, a été signé entre les Pays-Bas et la Banque mondiale, cette dernière étant en charge de les affecter au financement de projets devant notamment contribuer à renforcer la résilience de l'île face aux catastrophes climatiques. En prévision de la prochaine saison cyclonique, trois projets d'urgence, incluant notamment la réhabilitation des infrastructures publiques, sont en cours de préparation, pour un montant de 112 millions d'euros.

Le tourisme, pilier de l'économie de l'île, est durement affecté par les destructions des hôtels, restaurants, commerces et infrastructures de transport. De nombreux touristes ont ainsi choisi de repositionner leurs séjours sur les îles de la Caraïbe les moins touchées par les ouragans de septembre 2017. La reconstruction de l'île devrait contribuer à dynamiser l'économie en sollicitant les entreprises locales, notamment dans le secteur du BTP.

¹ Cette estimation du PIB est réalisée en valeur (ou nominal), c'est-à-dire en euros courants. Ainsi, on ne peut déterminer si la hausse de cet indicateur entre 2011 et 2014 provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production, ni dans quelles proportions ces deux variations se combinent.

1 Un PIB par habitant parmi les dix plus élevés de la Caraïbe

Comparaison des PIB par habitant en 2014 (en € courants)



Sources : CEROM, Insee, Banque mondiale, FMI World Economic Outlook database.

d'infrastructures, d'actions de formation et de cohésion sociale, améliorant ainsi le cadre de vie des Saint-Martinois.

Un nouveau contrat de développement État-Collectivité a été signé le 30 juillet 2014 pour une durée de trois ans (2014-2017) et un montant total de 80 millions d'euros. Le contrat prévoyait quatre grands axes de développement : l'amélioration du cadre de vie qui constitue l'essentiel du

financement, la cohésion sociale, la réalisation d'infrastructures favorisant le développement économique et la valorisation du patrimoine touristique, naturel et culturel du territoire.

Le PIB par habitant de Saint-Martin est nettement inférieur à la moyenne pour la France entière (32 404 € en 2014). Il se situe à un niveau inférieur à celui observé en Guadeloupe et à Sint Maarten, mais proche

de celui observé en Guyane et à Anguilla (*graphique 1*). Il se classe toutefois parmi les dix PIB par habitant les plus élevés de la zone Caraïbe.

Ces comparaisons de PIB par habitant entre pays ou régions doivent être interprétées avec prudence : elles ne tiennent pas compte des parités de pouvoir d'achat qui reflètent notamment les différentiels de prix entre pays ou régions. ■

Le tourisme et la construction, piliers structurels du développement

Les deux moteurs de l'économie de Saint-Martin, le tourisme et la construction ont montré des signes encourageants en fin de période, la baisse de l'euro par rapport au dollar ayant eu un impact immédiat sur les activités touristiques et la rentabilité des structures hôtelières. Cette situation a permis à certaines entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics de regagner en compétitivité.

Le tourisme, principal pilier de l'économie

Le tourisme constitue le principal pilier du développement de l'île tant du côté français que du côté néerlandais. Depuis 2000, la fréquentation touristique de l'île de Saint-Martin a doublé pour s'établir à un niveau historique en 2014 avec près de 2,7 millions de visiteurs, un chiffre en progression pour la cinquième année consécutive. Toutefois, alors que Sint Maarten concentre l'essentiel de l'activité touristique, Saint-Martin peine à capter les retombées générées par la fréquentation élevée de l'île et à développer son attractivité. Faute d'espace et d'aménagement, le développement de la croisière reste ainsi limité en dépit des opportunités favorables que constituent le dynamisme régional et la saturation du port de Philipsburg en haute saison.

En termes d'emplois, alors que la branche de l'hôtellerie et de la restauration se stabilise autour de 1 600 salariés à Saint-Martin entre 2011 et 2014, le nombre d'employés dans ce secteur progresse de 14,4 % à Sint Maarten (2 648 en 2011 contre 3 029 en 2013).

Par ailleurs, les deux parcs d'hébergement de l'île sont structurés très différemment. À Sint Maarten, l'activité de « time share » (location en temps partagé), qui n'existe pas sous cette forme en partie française, est très développée (plus de 2 000 unités). Or, les dépenses journalières des propriétaires de « time share » sont significativement plus élevées que celles des visiteurs séjournant dans les hôtels et les durées de séjour plus longues. Les chambres en hôtellerie sont concentrées sur trois établissements, avec

une dominance de structure « all inclusive ». Sint Maarten concentre également de nombreux appartements et villas de luxe utilisés comme résidences secondaires.

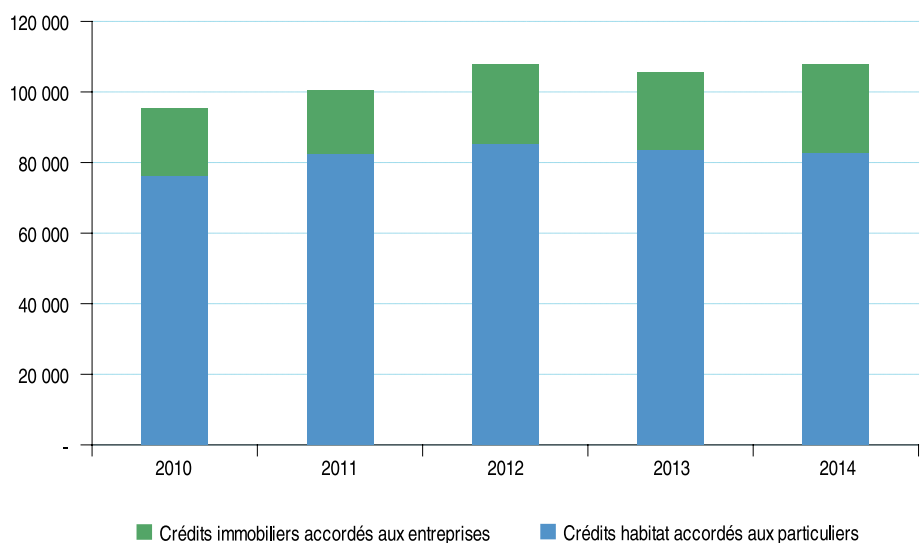
L'hôtellerie est le principal mode d'hébergement des touristes venant à Saint-Martin, concentrant entre 60 % et 70 % des arrivées touristiques. Fin 2014, l'association des hôteliers de Saint-Martin (AHSM) comptabilise 1 678 chambres dont 41 % relèvent d'hôtels 3 étoiles et 42 % d'hôtels 4 étoiles et de luxe. D'autres formes d'hébergements comme les *guests houses*, les villas et les meublés touristiques se structurent progressivement. Le niveau plus faible des coûts d'exploitation des meublés de tourisme, composante ancienne du parc hôtelier, per-

met notamment aux propriétaires de pratiquer des tarifs avantageux concurrençant directement les hôtels installés. Côté français, on compte 300 villas offertes à la location, dont 150 référencées de luxe.

En dépit d'une stabilisation de la fréquentation hôtelière à Saint-Martin (près de 300 000 nuitées en 2011 et 2014), le taux d'occupation progresse de 1,8 point pour s'établir à 54 %, compte tenu d'une réduction du nombre de chambres offertes. Ce taux d'occupation reste néanmoins nettement inférieur à celui de Sint Maarten (67,4 % en 2014 selon la banque centrale). La durée moyenne du séjour est estimée à trois jours côté français contre six jours dans l'hôtellerie néerlandaise.

2 Les crédits accordés aux entreprises en progression

Crédits à l'habitat (en millions d'euros)



Source : IEDOM.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics, second pilier de l'économie

L'économie reste également très dépendante du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP). Jusqu'en 2007, la croissance démographique et le développement économique de Saint-Martin ont contribué à la croissance du secteur, en dépit de la forte concurrence exercée par les entreprises implantées en partie néerlandaise. À partir de 2008, les professionnels du secteur ont été confrontés à une conjoncture difficile et à la baisse de la commande publique, dans un contexte où les marges de manœuvre financières de la Collectivité ont été sensiblement réduites depuis son évolution statutaire. La tendance à la baisse de la population et les difficultés du tourisme freinent également la construction.

Le secteur est caractérisé par la prédominance de petites structures avec une proportion importante d'entreprises n'employant aucun salarié. En 2014, le BTP employait 485 salariés, soit 7,9 % des effectifs salariés recensés par l'Unédic, en nette hausse par rapport à 2011 (332 salariés) et à un niveau comparable à celui de 1999 où le secteur représentait alors 9,7 % des effectifs salariés selon l'Insee.

L'évolution des crédits immobiliers accordés aux entreprises reflète le manque de dynamisme du secteur (*graphique 2*). Entre 2011 et 2014, l'encours des crédits à l'habitat octroyés aux particuliers se stabilise (+ 0,4 %) à un niveau plus élevé que sur la période 2008-2010. En revanche, en 2014, l'encours des crédits à l'habitat octroyés aux entreprises est en nette progression (+ 39,2 % par rapport à 2011).

En 2014, le chantier de la Cité scolaire lancé par la Collectivité, qui a concerné le gros œuvre en milieu d'année et le second œuvre en fin d'année, et certains marchés privés ont permis aux entreprises du secteur

de reconstituer quelque peu leur carnet de commandes, sans pour autant regagner le dynamisme nécessaire à la reprise.

Une économie fortement tertiairisée

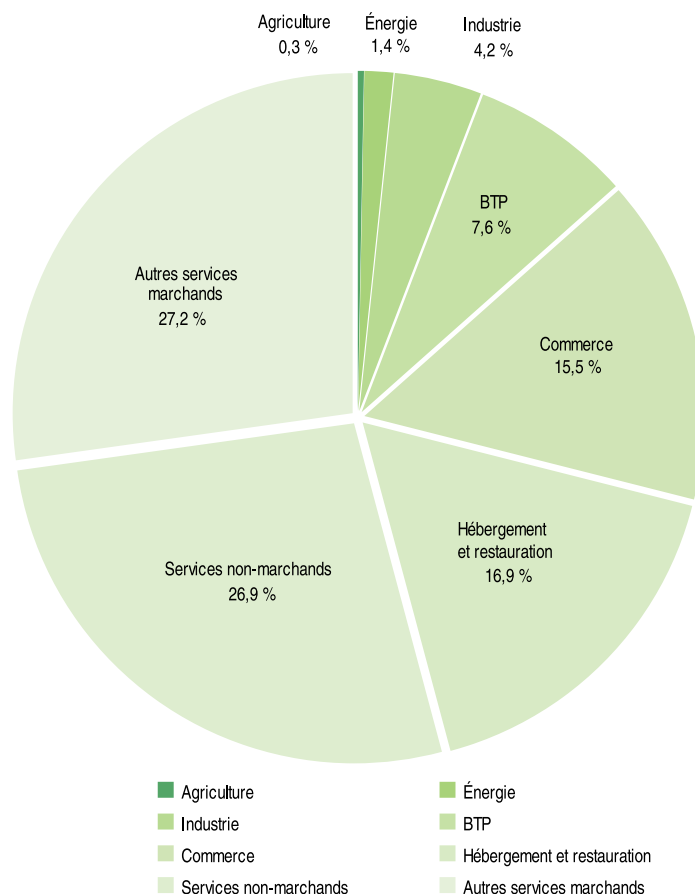
Au-delà des pôles majeurs d'activités que sont le tourisme et le BTP, l'économie de Saint-Martin se caractérise par la prépondérance du secteur tertiaire, qui regroupe près de 60 % des entreprises et plus de

86 % de l'emploi total. Les autres services marchands et les services non marchands représentent ainsi respectivement 27,2 % et 26,9 % de l'emploi total.

Le secteur de l'hébergement et de la restauration est le troisième employeur de la Collectivité (16,9 %), devant les secteurs du commerce (15,5 %) et du BTP (7,6 %). Le secteur primaire reste très faiblement représenté. ■

3 Prépondérance du secteur tertiaire

Répartition de l'emploi salarié



Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire.

Les freins au développement

La Collectivité de Saint-Martin a connu un élargissement progressif de ses compétences. Aujourd'hui encore, elle doit faire face à des difficultés budgétaires, sociales et économiques. Sa population diminue en raison d'un déficit migratoire porté par les natifs de Saint-Martin, tandis que les entrées des non natifs sont plus nombreuses que leurs sorties. La population reste jeune et le chômage élevé. Par ailleurs, la Collectivité est en concurrence avec Sint Maarten qui bénéficie d'une fiscalité et d'une réglementation plus avantageuses.

Difficile équilibre des finances publiques, mais des recettes de fonctionnement en nette progression

Sur la période 2011-2014, les recettes de fonctionnement ont augmenté de près de 41 % (passant de 86,7 à 122,6 millions d'euros) tandis que les dépenses courantes ont progressé de 27 % (de 89,4 millions d'euros à 113,3 millions d'euros).

Jusqu'en 2011, la Collectivité finançait ses investissements essentiellement à l'aide de ses recettes propres d'investissement (fiscalité, autofinancement). Depuis 2012, la Collectivité a eu davantage recours à la ressource d'emprunts. En outre, les subventions de l'État, les fonds FEDER et le versement d'un prêt par l'AFD ont également largement contribué à financer les investissements de la Collectivité. Ainsi, l'encours de dette de la Collectivité s'élève à 55,1 millions d'euros en 2014, en hausse depuis 2011. Rapporté au nombre d'habitants, l'encours s'établit à 1 491 € (contre 783 € en 2011).

Démographie : plus de sorties que d'entrées sur le territoire

Le déficit migratoire est expliqué par le départ des natifs de Saint-Martin, tandis que les entrées des non-natifs restent plus nombreuses que leurs sorties. Ces départs concernent les jeunes adultes natifs, en lien avec l'emploi ou la poursuite d'études post-bac. En 2012, un tiers de la population saint-martinoise est immigrée, née à l'étranger, dont 38 % à Haïti.

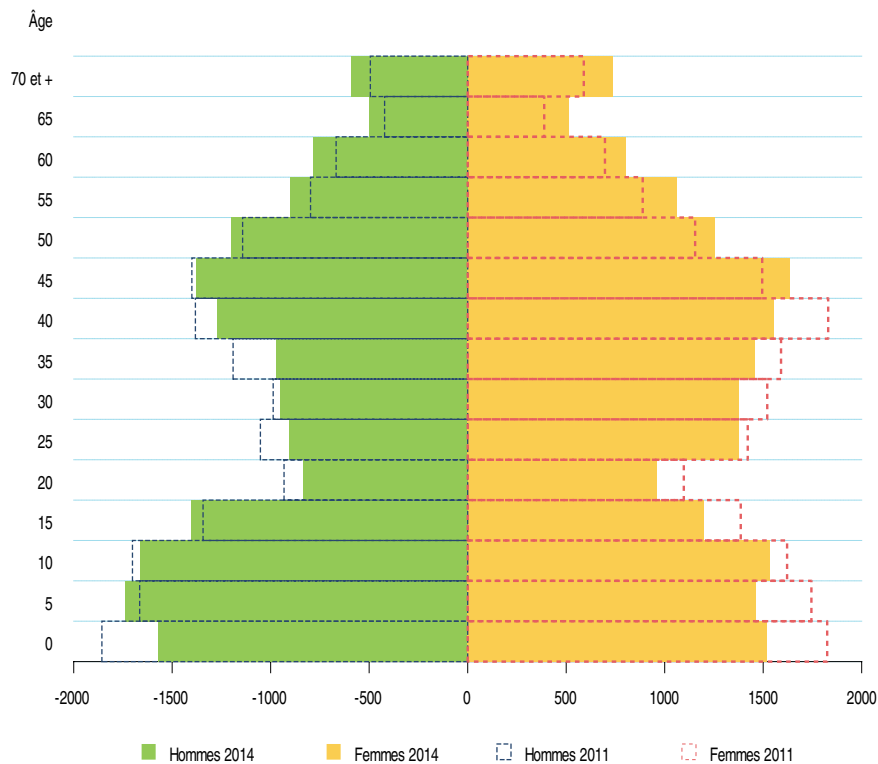
Le territoire subit un vieillissement de sa population, accentué par ces flux migratoires. Pour autant en 2012, Saint-Martin

reste un territoire jeune. Compte tenu des nombreuses naissances des deux dernières décennies, les moins de 15 ans représentent 27 % de la population, proportion comparable à celle de Sint Maarten en 2013. Le taux moyen de natalité à Saint-Martin a sensiblement diminué ces dernières années. Il est ainsi passé de 46,1 ‰ en 1974 à 21,7 ‰ en 2014. Il conserve toutefois un

niveau élevé par rapport aux taux observés à la Guadeloupe (12,6 ‰) et au niveau national (12,4 ‰). À l'inverse, le taux moyen de mortalité s'établit à 4 ‰ en 2014, bien en dessous des taux observés en Guadeloupe (7,3 ‰) et au niveau national (8,7 ‰). Avec 763 naissances et 142 décès enregistrés en 2014, l'accroissement naturel est dynamique (+ 621 personnes).

4 Une population jeune

Pyramide des âges de Saint-Martin en 2011 et 2014



Source : Insee, RP 2011 et 2014, exploitation principale.

Un accès à l'emploi restreint

Avec un niveau de formation toujours en retrait (34 % des plus de 15 ans ne sont pas scolarisés et n'ont pas de diplôme), un emploi informel important, l'accès à l'emploi demeure difficile pour les plus jeunes et fragilise une partie de la population. Le système éducatif est confronté aux particularités culturelles (de nombreux élèves n'ayant pas le français comme langue maternelle), sociales et économiques de Saint-Martin.

Le taux d'activité de la population est relativement élevé avec 75 % des Saint-Martinois de 15-64 ans se déclarant actifs. Mais, seuls 50 % déclarent occuper un emploi. En effet, le chômage déclaré est important et concerne un tiers des actifs. Les allocations et prestations sociales servies sur l'île tendent à caractériser l'importance du nombre des foyers disposant de bas revenus. C'est cette même pauvreté qu'illustrent les statistiques relatives aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), qui a été institué dans les COM depuis 2011. Fin décembre 2014, le nombre de bénéficiaires du RSA s'élève à 3 271. Les dépenses de la Collectivité relatives au RSA se sont ainsi élevées à 16,6 millions d'euros (+ 9,0 % par rapport à 2013).

Enfin, malgré l'absence de statistiques dédiées, une fraction importante de l'activité économique saint-martinoise pourrait être réalisée de manière informelle, via des pratiques telles la dissimulation d'activité, de salariés, la « fausse » sous-traitance ou la dissimulation d'heures supplémentaires. Cette économie informelle joue néanmoins un rôle d'amortisseur social, fournissant une activité à des personnes ayant des difficultés à prétendre à l'emploi en raison de leur niveau de formation ou d'irrégularité de leur situation administrative.

Un contexte concurrentiel difficile entre les deux parties de l'île

Afin de mieux cerner les problématiques relatives au développement économique

et social de Saint-Martin, il est nécessaire de tenir compte de la continuité territoriale avec la partie néerlandaise qui engendre une situation particulièrement concurrentielle.

Sint Maarten dispose d'une réglementation et d'une fiscalité différentes. En effet, Sint Maarten est, contrairement à Saint-Martin, un Pays et territoire d'outre-mer (PTOM). Si le statut de Région ultrapériphérique (RUP) de Saint Martin permet de bénéficier des fonds structurels européens, il impose l'application de l'ensemble du droit communautaire, y compris en matière de fiscalité et de normes (de construction, alimentaires, etc.). De même, ses politiques sociales ne sont pas équivalentes à celles de Saint-Martin. Le salaire minimum horaire est fixé à 3,6 euros à Sint Maarten (contre 9,53 euros en partie française, au 1^{er} janvier 2014), soit moins de 630 euros par mois pour 40 heures par semaine. Contrairement à la partie française, le logement social y est peu développé. Enfin, une partie des revenus générés côté français est dépensée en partie néerlandaise, où le dollar américain est la devise la plus courante.

Les professionnels français du tourisme expriment de fortes inquiétudes quant à la concurrence néerlandaise. Leur souhait d'un positionnement touristique haut de gamme reste encore à concrétiser, bien que la qualité de la restauration constitue un atout pour la partie française de l'île. Malgré des évolutions récentes dans le parc hôtelier, notamment en termes de rénovation et de modernisation, le secteur doit composer avec un manque de personnel qualifié, des infrastructures insuffisantes et un rapport qualité-prix jugé insuffisant. Ce manque de compétitivité est en partie lié à un coût du travail plus élevé ainsi qu'à des charges d'exploitation et une fiscalité plus importantes que dans la partie néerlandaise. Ces charges élevées empêchent les hôteliers français de proposer des prix plus attractifs, notamment en basse saison, à l'instar de leurs homologues néerlandais.

Les entreprises saint-martinoises du BTP estiment, quant à elles, que le respect des normes européennes et les salaires minimaux plus élevés pèsent sur leur compétitivité, tant sur le marché local qu'international. ■

Accompagnement de la Collectivité dans son processus de retour à l'équilibre financier

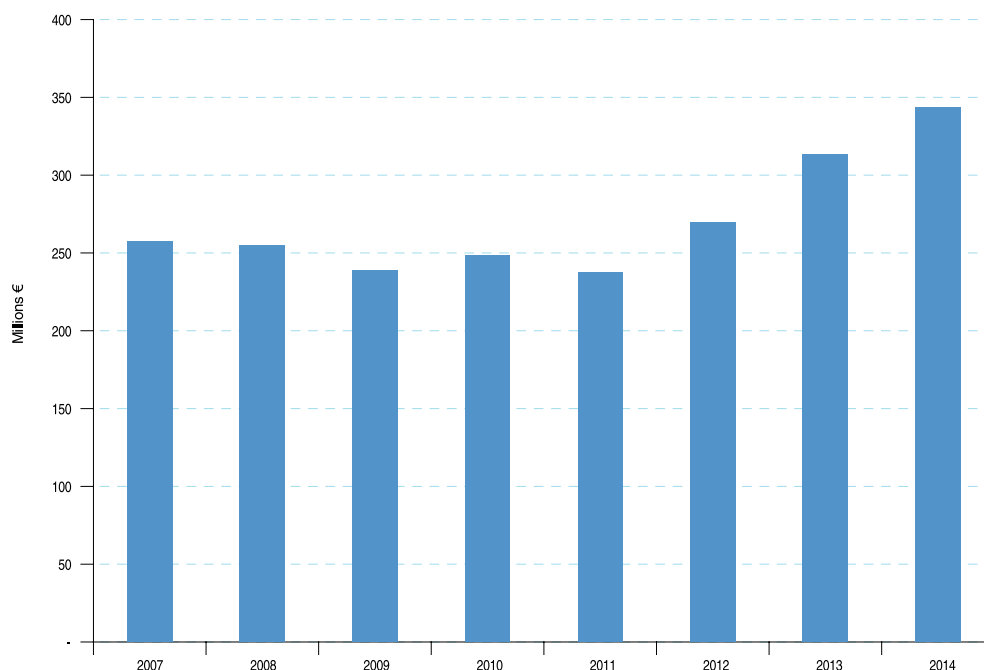
La situation déficitaire de Saint-Martin remonte à une période antérieure à la création de la Collectivité. La COM de Saint-Martin a été confrontée à des crises successives de trésoreries liées notamment aux transferts successifs de compétences et à la perte non compensée de certaines recettes, dont l'octroi de mer. Ce déséquilibre a progressivement érodé le fonds de roulement. L'instauration en août 2010 de la taxe générale sur le chiffre d'affaires (TGCA) constitue à ce titre une étape importante dans la consolidation des ressources fiscales de la Collectivité.

Toutefois, Saint-Martin connaît des difficultés en matière de perception des recettes fiscales, notamment pour la collecte de la TGCA. En 2008, une convention de gestion signée entre l'administration fiscale et la Collectivité prévoyait la compétence de l'État en matière de création et d'exploitation-maintenance du système d'information fiscal et cadastral de la Collectivité. Or, les applicatifs de la direction générale des finances publiques (DGFIP), prévus pour les opérations d'assiette et de recouvrement des impôts nationaux, se sont avérés insuffisamment adaptés à la fiscalité propre développée par la Collectivité.

Parallèlement, ces difficultés ont débouché sur l'élaboration d'un protocole État/Collectivité définissant les conditions d'un retour à l'équilibre financier. L'État s'est notamment engagé à apporter son soutien à l'amélioration de la perception des recettes fiscales. Dans le cadre de ce protocole, l'AFD a octroyé fin 2012 un prêt de 25 millions d'euros pour la restructuration financière de la Collectivité et l'État a versé une avance de 18 millions d'euros.

ANNEXES

Évolution des importations de Saint-Martin (en millions d'euros)



Source : Central bank of Curacao and Sint Maarten, calcul CEROM réalisé sur la base des estimations des acteurs économiques locaux.

Évolution de l'habitat à Saint-Martin (en nombre et %)

	Résidences principales	Logements vacants	Résidences secondaires et logements occasionnels	Total logements
Recensement 2011	13 395	1 915	1 621	16 932
Recensement 2013	13 628	2 225	1 649	17 502
Recensement 2014	13 653	2 274	1 750	17 677
Variation 2014/2011	1,9%	18,7%	7,9%	4,4%

Source : Insee - Recensement de la population

Évolution du nombre de permis de construire (en nombre et %)

	2007	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014 / 2011
Saint Martin							
Demandes enregistrées	146	118	111	81	101	91	-18,0%
Permis accordés	137	75	66	54	59	63	-4,5%
Sint Maarten							
Demandes enregistrées	395	193	224	261	231	nd	
Permis accordés	330	141	229	219	381	nd	

Sources : Collectivité de Saint-Martin, Gouvernement of Sint Maarten.

Méthodologie de l'estimation du PIB de Saint-Martin

À l'instar des estimations de 1999 et 2010, l'estimation du PIB par habitant de 2011 et 2014 a été réalisée par combinaison de méthodes de benchmarking. Ces méthodes ont permis une évaluation malgré le manque de données statistiques. À Saint-Martin, le système d'informations statistiques actuel ne permettant pas l'élaboration de comptes économiques, il est difficile de calculer le niveau de richesse réelle par habitant. Par ailleurs, la configuration géographique exceptionnelle de Saint-Martin rend l'estimation d'autant plus ardue. En effet, l'île est composée de deux territoires ayant des contextes économiques, sociaux et institutionnels différents et entre lesquels la circulation est libre : une partie néerlandaise (Sint Maarten) au sud, d'une superficie de 34 km², et une partie française au nord, couvrant 56 km². L'ensemble des flux entre ces deux parties n'est pas quantifiable.

L'estimation du PIB peut être réalisée via trois approches : offre, demande et revenus. L'approche par l'offre, exploitant des données sectorielles détaillées, fournit une estimation du PIB à partir de l'estimation des productivités sectorielles. Cette estimation est confrontée aux approches demande et revenus, sous les formes respectives d'un benchmark et d'un bouclage d'ensemble.

Dans le cadre de l'approche par l'offre, faute d'évaluation de la productivité à Saint-Martin, celle-ci a été supposée identique à celle prévalant dans l'espace référent de la Guadeloupe et de la partie néerlandaise de l'île, Sint Maarten. L'approche par la demande consiste à estimer une relation liant le PIB par habitant aux importations par habitant, compte tenu de la forte corrélation qui existe entre ces deux variables. Pour les estimations de 2011 et de 2014, les données de 24 économies insulaires caribéennes ont été mobilisées. Enfin, l'estimation du PIB a été confortée par une approche revenus qui se définit comme la somme des revenus primaires engendrés directement par la production : rémunération des salariés, excédent d'exploitation et revenu mixte, impôts sur la production et les importations nets des subventions.

Remarque : les estimations de 2011 et de 2014 ne sont pas comparables avec les chiffres de 1999 et 2010. En effet, l'historique des séries sur lequel reposent les estimations du PIB par habitant de Saint-Martin a été révisé depuis le dernier calcul (importations, population, comptes économiques de Guadeloupe...). En outre, la méthodologie du PIB a été révisée afin de consolider les estimations.

Pour en savoir plus

- Naulin A., Le Corre L., Servans G., « Saint-Martin, terre d'accueil et de contrastes », Insee Dossier n° 10, 2016.
- Lauret D., Dahman-Saidi M., Dubois G., Jean R.M., Breuill F., Minatchy M., « Estimation du PIB par habitant de Saint-Martin », Cerom, Iedom 2014.
- Saint-Martin, Rapport annuel 2016, Iedom, 2017.

Coordination Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer

Direction de la publication Yves Calderini (Insee),
Marie-Anne Poussin-Delmas (ledom),
Bertrand Willocquet (AFD)

Rédacteur en chef Béatrice Céleste (Insee)

Rédacteur adjointe Maud Tantin-Machecler (Insee)

Coordination Jean-Baptiste Berry (Insee),
Éric Moriame (ledom)

Auteurs Marion Hémar (AFD),
Meghann Puloc'h (ledom)

Participation aux travaux Ruth-Marie Jean (ledom),
David Lauret (ledom)

Éditeur Insee

Mise en page Typhenn Reculard (Insee)

© Cerom - 2018

ISSN 2114-0456

Retrouvez-nous sur www.cerom-outremer.fr



Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-Mer

Saint-Martin

Estimation du PIB de Saint-Martin

Une croissance portée par l'investissement public

Quatre années après la précédente publication, cette étude présente une nouvelle estimation des Produits Intérieurs Bruts par habitant de Saint-Martin sur la base des données des années 2011 et 2014. Ces évaluations, réalisées en 2018, ne tiennent de fait pas compte des destructions engendrées par le passage, le 6 septembre 2017, du cyclone IRMA sur les îles du Nord. Toutefois, cette mesure actualisée de l'activité économique de la partie française de l'île sur une période antérieure à la catastrophe climatique pourra être utilisée comme point de référence à de nouvelles estimations du PIB, voire à la réalisation d'études sur l'impact économique de cet événement climatique.

Mai 2018

ISSN 2114-0456

Direction de la publication :

Yves Calderini (Insee),
Marie-Anne Poussin-Delmas (Iedom),
Bertrand Willcoquet (AFD)

Rédacteur en chef :

Béatrice Céleste

Rédacteur en chef adjointe :

Maud Tantin - Machecler

Mise en page :

Typhenn Reculard

© Cerom - 2018

Retrouvez-nous sur www.cerom-outremer.fr

